

SESSION 2016

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
LANGUE ET CULTURE JAPONAISES**

TRADUCTION EN JAPONAIS D'UN TEXTE EN FRANÇAIS

Durée : 4 heures

Documents autorisés : Dictionnaire Kôji-en, Iwanami, 1983, et rééditions; Dictionnaire Taishûkan kango shinjiten, Taishûkan, 2001, et rééditions.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.



EAE JAP 3

SESSION 2016

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
LANGUE ET CULTURE JAPONAISES**

TRADUCTION EN JAPONAIS D'UN TEXTE EN FRANÇAIS

RECTIFICATIF

Document A, page 2, ligne 3

Au lieu de : confunianisme

Lire : confucianisme

En Occident aussi, la représentation dominante de la société japonaise fait reposer celle-ci sur les trois piliers que sont la famille, l'école et l'entreprise, tous trois nimbés d'un relent de féodalité, ou de confucianisme, propre à expliquer la « stupeur » et les « tremblements » qui accompagneraient et légitimeraient son fonctionnement. La famille japonaise, patriarcale, à structure élargie, serait empreinte de « tradition » (sans que l'on puisse dire forcément laquelle), elle aurait donc un aspect policé, engloberait et respecterait les anciens ; l'autorité paternelle y régnerait, les rôles y seraient bien répartis, la mère veillerait sur tous et sur tout, personne ne serait laissé de côté, tous y travailleraient au bonheur commun. Mais cette imagerie éculée ne reflète-t-elle pas plus les problèmes de nos propres sociétés occidentales, nos craintes et nos faiblesses, que la réalité japonaise, complexe et mouvante ?

Il ne s'agit pas ici de nier les crises que connaît aujourd'hui la famille japonaise (comme l'école et les entreprises d'ailleurs) : recul de l'âge du mariage, augmentation des familles monoparentales après divorce ou séparation, rupture des liens entre générations, séparation des conjoints une fois les enfants élevés, désagrégation de la structure familiale et isolement croissant. Le déclin brutal de la natalité et la crise démographique qui en résulte en sont les symptômes les plus patents. Le constat toutefois doit être relativisé, d'abord parce que la société japonaise est tout de même loin d'avoir versé dans l'anomie la plus complète, mais surtout parce que ce constat n'est sans doute pas si différent, en réalité, de ce qui pourrait être dressé pour d'autres pays industrialisés. Cependant une spécificité de la situation japonaise tient peut-être paradoxalement au sentiment très fort, et encore partagé, selon lequel la famille, clef du lien générationnel, serait au cœur de l'organisation sociale.

Christian Galan et Emmanuel Lozerand, « Avant-Propos »,
in *La Famille japonaise moderne (1868-1926)*,
Editions Philippe Picquier, 2011.